

### Description

Les films rétro réfléchissants ORALITE® Série 5831 High Intensity Construction Grade E sont des films rétro réfléchissants flexible, autoadhésifs résistants aux intempéries et présentant une résistance exceptionnelle à la corrosion et aux solvants. La surface lisse des films rétro réfléchissants ORALITE® Série 5831 High Intensity Construction Grade assure une aptitude excellente à l'impression. Le système rétro réfléchissant des films ORALITE® Série 5831 High Intensity Construction Grade est composé de billes de verre à effet catadioptrique noyées dans une couche de matière plastique transparente (correspond à la classe RA 2, le design B, jadis le type II). Les films rétro réfléchissants ORALITE® Série 5831 High Intensity Construction Grade sont estampillé avec un filigrane.

Les coefficients de rétro réflexion et les couleurs en lumière du jour sont conformes aux spécifications internationales pour les matériaux réfléchissants de cette catégorie, comme EN 12899-1 (Europe), DIN 67520 et DIN 6171 (Allemagne), BS 873: Part 6 (Grande-Bretagne), NFP 98-520 (France), SN 640878 (Suisse), ASTM D 4956 (États-Unis), JIS Z 9117 (Japon).

### Surface

Film acrylique, flexible

### Adhésif

Solvant de polyacrylate, adhésion permanente, bonne adhérence de départ et immédiate

### Matériau protecteur

Film PP siliconé sur une face, 0,075 mm, avec un filigrane

### Domaines d'utilisation

Les films rétro réfléchissants ORALITE® Série 5831 High Intensity Construction Grade ont été spécialement conçus pour la fabrication de panneaux routiers et de gestion du trafic, de panneaux de chantiers et d'information et de marquages d'avertissement prévus pour une utilisation de moyen durée en extérieur. Les films ont un autoadhésif prévu pour le collage sur supports polyoléfiniques.

La série 5831 High Intensity Construction Grade est disponible avec la mention imprimé exigée pour les marquages d'avertissement pour véhicules, soit en kit d'application, soit en bobines.

La structure spéciale des cellules permet d'identifier le fabricant du film rétro réfléchissant. Il faut utiliser les films rétro réfléchissants ORALITE® Série 5831 High Intensity Construction Grade dans le respect des dispositions nationales en vigueur.

### Coefficients de réflexion minimum (DIN 67520, partie 1 et partie 2, état neuf)

Réflexion spécifique minimum R' en cd / lx par m <sup>2</sup>									
Angle d'observation	0,2°			0,33°			2°		
	5°	30°	40°	5°	30°	40°	5°	30°	40°
<b>Blanc (010)</b>	250	150	110	180	100	95	4	2,4	1,4
<b>Jaune (020)</b>	170	100	70	122	67	64	3	1,5	1
<b>Rouge (030)</b>	45	25	15	25	14	13	0,8	0,4	0,3

### Couleurs (DIN 5033, Partie 3, DIN 5036, Partie 1, DIN 6171, état neuf)

Coordonnées chromatiques									
	1		2		3		4		Luminance $\beta$
	x	y	x	y	x	y	x	y	
<b>Blanc (010)</b>	0,305	0,315	0,335	0,345	0,325	0,355	0,295	0,325	$\geq 0,27$
<b>Jaune (020)</b>	0,494	0,505	0,47	0,48	0,513	0,437	0,545	0,454	$\geq 0,16$
<b>Rouge (030)</b>	0,735	0,265	0,7	0,25	0,61	0,34	0,66	0,34	$\geq 0,03$

### Caractéristiques techniques

<b>Épaisseur*</b> (sans papier protecteur et adhésif)	0,210 mm
<b>Résistance aux températures***</b>	collé sur aluminium, de -40° C à +82° C
<b>Résistance à l'eau de mer</b> (DIN 50021)	collé sur aluminium, pas de changement après 100 h/23° C
<b>Résistance aux solvants / produits chimiques</b>	collé correctement, le film est résistant à la plupart des huiles minérales, graisses, carburants, solvants aliphatiques, acides faibles, sels et alcalis
<b>Résistance aux produits nettoyants</b>	collé sur aluminium, pas de changement après 8 h dans la lessive (0,5 % de nettoyant ménager) à température ambiante et à 65° C
<b>Adhésivité de départ*</b> (méthode d'essai FINAT n° 1, après 24 h, acier inoxydable)	15 N/25mm (déchirure du film)
<b>Garantie de stockage**</b>	2 ans
<b>Température de collage</b>	> +10° C
<b>Résistance dans le temps</b> exposition verticale aux intempéries (atmosphère normale, Europe centrale)	5 ans

\* Valeur moyenne    \*\* dans le conditionnement d'origine, à 20 °C et 50 % d'humidité    \*\*\*atmosphère normale, Europe centrale

### REMARQUE IMPORTANTE

L'utilisation des films ORALITE® doit se faire dans le respect des dispositions nationales concernées. ORAFOL vous conseille de vous procurer la réglementation actuelle auprès du service dont vous dépendez et de veiller à ce que le produit lui soit conforme. Pour tout complément d'information, adressez-vous directement à ORAFOL.

Tous les produits ORALITE® sont soumis pendant l'ensemble du processus de production à un contrôle de qualité minutieux garantissant que les produits qui vous sont livrés sont de qualité courante et ne présentent pas de vices de fabrication. Les informations publiées sur les produits ORALITE® reposent sur des résultats de recherche considérés comme fiables par l'entreprise, mais qui ne sauraient donner lieu à une quelconque garantie. En raison de la grande diversité des possibilités d'utilisation des produits ORALITE® et de l'émergence permanente de nouvelles utilisations, l'acheteur doit soigneusement vérifier que le produit et ses performances conviennent bien à l'utilisation prévue et assumer tous les risques liés à cette utilisation. Toutes les spécifications peuvent être modifiées sans préavis.



Toute garantie est exclue pour les utilisations qui ne figurent pas dans la fiche technique ou ne sont pas effectuées conformément aux directives de mise en œuvre d'ORAFOL. La résistance dans le temps des panneaux dépend d'une multitude de facteurs, comme la nature et la préparation du support, le respect des directives de mise en œuvre, la zone géographique d'utilisation, les conditions météorologiques et l'entretien du produit et du panneau fini. ORAFOL n'assume aucune responsabilité pour les défauts dus à l'utilisation sur un support inadapté ou à une préparation insuffisante de la surface. Vous trouverez des précisions dans le document de garantie publié par ORAFOL sur le site [www.orafol.com](http://www.orafol.com).

ORALITE® est une marque de la société ORAFOL Europe GmbH.